



Madame Elisabeth BORNE
Ministre chargée des Transports
246 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Paris, le 27 mars 2018

Madame la Ministre,

Le 22 mars 2018, plus de 40 000 cheminots se sont mobilisés dans toute la France à l'appel des fédérations CGT, UNSA Ferroviaire, SUD Rail et CFDT. Plus de 35 % de cheminots se sont également portés grévistes. Ces chiffres sont significatifs et appuient le message que nous vous adressons depuis le début du cycle de concertation que vous avez lancé.

Le projet de réforme ferroviaire que vous portez obère, sur le fond, les sujets propres à améliorer le système ferroviaire et le service public. La méthode est impropre au débat et à la négociation.

Les cheminots ont exprimé fortement leur désapprobation de la réforme proposée, tant sur le fond que sur la forme, ainsi que leur engagement en participant massivement aux mobilisations nationales des cheminots du 22 mars dernier. Cette première étape est significative d'une mobilisation qui ne manquera pas de s'amplifier dès les 3 et 4 avril prochain si le gouvernement ne revoit pas le contenu de son projet de réforme du système ferroviaire. Le Gouvernement fait le choix de n'ouvrir aucune négociation sérieuse avec les organisations syndicales représentatives au sein du GPF. Il imagine faire valider le cadre et le contenu de son projet de « pacte ferroviaire », notamment lors de l'examen du projet de loi d'habilitation par ordonnances dès la session parlementaire du 9 avril.

Il est patent que votre courrier du 20 mars 2018 adressé à nos fédérations syndicales représentatives ne prend ni la juste mesure du mécontentement des cheminots, ni ne revoit la méthode et le fond des sujets à traiter pour aboutir à des évolutions positives pour les transports ferroviaires dans notre pays. Pour les organisations Syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, il ne s'agit pas de mener des discussions visant à remettre en cause le contrat social des cheminots, mais bien à garantir un haut niveau social dans le futur Groupe Public Unifié, dans la branche ferroviaire, et des ambitions en termes de politique des transports publics, de développement durable et de continuité territoriale.

Nous n'avons eu de cesse de vous le répéter lors des réunions de concertation, il est nécessaire d'ouvrir de réelles négociations avec les cheminots et leurs organisations syndicales.

Aussi, les Fédérations CGT, UNSA Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT vous demandent-elles d'ouvrir sans délai les négociations, selon les formes appropriées, sur les 8 points suivants :

1. La dette et le financement
2. La relance du transport de marchandises par fer
3. Le statut de l'entreprise

4. L'organisation de la production
5. La ré-internalisation de charge de travail
6. L'ouverture à la concurrence
7. Les droits sociaux des cheminots
8. Les garanties sociales

Vous comprendrez, Madame la Ministre, que si le gouvernement persiste dans sa posture concernant ces sujets déterminants pour l'avenir du ferroviaire et de ses cheminots, vous porterez la responsabilité d'un conflit majeur.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre très haute considération.

Pour la CGT
L. Brun

Pour l'UNSA Ferroviaire
R. Dillenseger

Pour SUD-Rail
E.Meyer

Pour la CFDT
D. Aubert